

# Communiqué de presse

Lundi 26 juin 2017



## LA VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION DE SA JEUNESSE

### CRÉATION DE L'AIDE AUX DEVOIRS DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2017

Consciente de la fragilité de sa population scolaire, la ville de Pont-Sainte-Maxence a décidé, en parfait partenariat avec l'Education nationale, de mettre en place un service d'aide aux devoirs pour les élèves des écoles élémentaires.

Le contrat de ville disposait ainsi que près d'un tiers des enfants atteignait le CM2 en ayant connu un redoublement. Il apparaissait donc très nécessaire de mettre en place les outils susceptibles non seulement de contenir cette spirale inquiétante mais surtout de l'inverser. Ce sera chose faite dès septembre prochain.

Ce dispositif a pour objectif d'apporter aux enfants un soutien pédagogique (apprentissage des leçons et consolidation des connaissances) et une stimulation psychologique (instauration d'un climat de travail serein et dynamisant).

Cette aide aux devoirs aura lieu deux fois par semaine de 16h30 à 17h30 dans les classes de l'école.

L'inscription se fera directement auprès de l'enseignant qui encadrera au maximum 10 élèves, un groupe volontairement réduit pour que les conditions d'apprentissage soient optimales.

La ville rémunérera les enseignants sur la base de 22 € / heure.

En contrepartie, ce service sera facturé 15 € à l'année à la famille pour un coût de 26 000 € pour l'année.

Ce nouvel outil en faveur de la jeunesse vient s'ajouter à la cellule de veille éducative et au programme de réussite éducative déjà installés, trois innovations voulues par l'actuelle majorité pour améliorer la vie de nos enfants et leur donner toutes les chances pour l'avenir.

À cette à cette date, 10 enseignants ont donné leur accord et se sont inscrits dans ce dispositif.